



PICK'INFOS

Mars 2023

Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30



mairie@mairie-bessenay.fr

Tél : 04 74 70 80 07

www.mairie-bessenay.fr

Facebook : Bessenay le village qui 'd'etonne



Le label APICITE et le monde des abeilles et des pollinisateurs

Bessenay a été labellisé deux abeilles fin 2022 dans le cadre du label APICITE, une occasion de mieux connaître le monde des abeilles.

L'abeille quelques chiffres

- 5** yeux pour une vision panoramique,
- 1** jabot dans l'abdomen où l'abeille stocke le nectar, l'eau et les glandes cirières qui sécrètent la cire,
- 3** paires de pattes avec des corbeilles pour le pollen,
- 1** bouche bien outillée pour prélever le nectar, fabriquer le miel ou la cire,
- 2** paires d'ailes au niveau du thorax pour une meilleure agilité,
- 1** dard qui termine le thorax,
- 10** paires de petites ouïes respiratoires : les stigmates sur les côtés du thorax

Des définitions

Le miel est fabriqué par les abeilles à partir du nectar des fleurs en le transformant dans leurs estomacs. Elles conservent le miel dans les alvéoles en ajoutant une enzyme pour le faire murir.

Le pollen Les abeilles utilisent le pollen qu'elles recueillent sur les fleurs comme source de protéines.

Le nectar L'abeille adulte se nourrit de nectar, un liquide sucré produit par les fleurs.

La cire fabriquée par les abeilles pour les alvéoles qui servent à stocker le miel.

La gelée royale est produite par les ouvrières pour nourrir les larves et la reine.

La propolis recueillie sur les arbres et certains végétaux par les abeilles pour sceller les fissures de la ruche. Elle est antimicrobienne pour assainir la ruche.

Le venin sécrété par les abeilles à partir de leur dard quand elles se sentent en danger.

Pollinisation

La pollinisation désigne la fécondation indispensable à la reproduction des plantes à fleurs.

Elle correspond au transport des grains de pollen produits par les organes mâles (anthères) des fleurs vers les organes femelles (stigmates).

Le vent, certains oiseaux, quelques petits rongeurs mais surtout les insectes, assurent ce service.

APICITE et le monde des abeilles (suite)



QUI SONT LES POLLINISATEURS ?



Les insectes

ET



Les oiseaux



Les rongeurs



Les reptiles



Les écureuils



Les singes



... et même les humains

En Europe, les pollinisateurs sont :



Les papillons



Les coléoptères



Les abeilles



Les syrphes



Les mites



Les guêpes

Pourquoi la commune s'est engagée avec APICité

- Le label APICité® se situe dans le prolongement du programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement ». Il s'inscrit dans cette même philosophie de **communication et de sensibilisation sur le rôle primordial de l'ensemble des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité, et la nécessité de les protéger.**
- Sur la commune se trouvent de nombreux vergers pour la production de cerises, de mirabelles, de pêches, de prunes, de pommes, de poires, d'abricots... **Il n'y a pas de fruits sans pollinisation.**
- Le label incite à la poursuite d'une stratégie municipale cohérente en faveur des abeilles, des pollinisateurs sauvages et de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.



En 2019: obtention de la 1ère abeille



En 2022: obtention de la 2ème abeille

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 28 Mars 2023

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, FERRIERE, LOMBARD, PIRAUD, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, NAILI, CROCI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, PINET, TULOUP, MALIGEAY, ARQUILLERE

Excusés avec pouvoir : Delphine VICENTE (pouvoir à Florence DELPEUX)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

David CROCI est nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 03/2023DE01 : Approbation du Compte Administratif 2022

Daniel Lombard rappelle au conseil municipal la commission générale en date du 21 mars au cours de laquelle l'ensemble des chiffres des comptes 2022 et du budget primitif 2023 a été présenté.

Le compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal présente un excédent global de clôture de **394 632.67 €** qui se décompose comme suit : excédent de fonctionnement : **284 993.75 €**, excédent d'investissement : **109 638.92 €**.

Arrivée de Jacques Maligeay.

Le compte administratif est accepté à l'unanimité.

Délibération n° 03/2023DE02 : Approbation du Compte de Gestion 2022

Le compte de gestion présente quant à lui un excédent cumulé de **314 993.75 €** en section de fonctionnement et de **379 390.72 €** en section d'investissement. Le compte de gestion est alors soumis au vote du conseil municipal et approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 03/2023DE03 : Affectation du résultat 2022

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2022 proposée ainsi qu'il suit :

* l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élevant à **314 993.75 €** sera affecté à la section d'investissement, article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » **250 000.00 €** et à la section de fonctionnement, article 002 « excédent reporté de fonctionnement » **64 993.75 €**,

* l'excédent d'investissement de l'exercice 2022 s'élevant à **379 390.72 €** sera affecté à la section d'investissement, article 001 « solde d'exécution reporté ».

Délibération n° 03/2023DE04 : Vote des taux

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur le maintien des taux d'imposition 2022 pour l'année 2023 proposé par Madame le Maire, à savoir **12.36 %** pour la taxe d'habitation, **26.32 %** pour la taxe foncière bâti et **41.58 %** pour la taxe foncière non bâti dans la mesure où l'état a déjà décidé d'une augmentation des bases de **7.5 %**, générant de fait une hausse des impôts pour les contribuables et dans la mesure où les résultats financiers de la commune restent satisfaisants.

Délibération n° 03/2023DE05 : Instauration de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants

Madame le Maire indique que d'après l'état 2021 des logements vacants fournis par les services de la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques), plus de 80 logements seraient considérés comme vacants. En raison de la tension du marché immobilier sur la commune, la mise en place de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV), proposée par la commission finances, pourrait inciter les propriétaires à louer leurs biens ou les mettre à la vente. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'instauration de cette taxe pour lutter contre les logements vacants.

Délibération n° 03/2023DE06 : Subventions aux associations

Daniel Lombard présente les propositions de subventions aux associations.

Corinne Tuloup demande si une subvention pourrait être versée au Secours Catholique de l'Arbresle, au même titre que les autres associations d'aides sociales, sachant que le CCAS de Bessenay sollicite aussi cette association pour soutenir des familles bessennoises. Madame le Maire propose le versement d'une subvention de **250.00 €**, identique à celle des autres associations du même type.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions aux associations proposées ainsi qu'il suit :

SLEA	88 394 €	Multi accueil « Les Griottes »
Restos du Cœur	250 €	
APHRA	250 €	
Secours Populaire L'Arbresle	250 €	
Secours Catholique L'Arbresle	250 €	
FACECO séisme Turquie Syrie	250 €	
Comité des Fêtes	15000 €	Festival Eh Cherry 2023
Conseil de Parents d'Elèves	270 €	Participation aux prix CM2
Coopérative scolaire	1 000 €	Noël des élèves, 100 €/classe + classe IME
Nuit du conte	250 €	Conteur bibliothèque + nuit du conte
Béchamel	600 €	Fête de la musique
Echo des Vallons	500 €	
Association du personnel communal	1 000 €	
ADMR	8 080 €	Soutien à l'achat des locaux

Délibération n° 03/2023DE07 : Vote du Budget Primitif 2023

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement à 1 785 894.75 € et en section d'investissement à 1 218 269.52 €. Il est approuvé à l'unanimité.

Le budget de fonctionnement est en hausse en raison notamment de la hausse des prix de l'énergie et une enveloppe allouée à l'électricité multipliée par 3 par rapport à l'année 2022, sur les conseils du SYDER, porteur du groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

Concernant la section d'investissement, les principaux projets portent sur :

- Des travaux de voirie et d'aménagement divers : réalisation d'un parking au Château du Mas et extension du parking de la Combe et différents aménagements au niveau de la Place Neuve (remplacement du jeu pour enfant enlevé en 2022 pour des questions de sécurité) et du Parc Municipal (installation de tables de pique-nique),
- Des travaux d'entretien des bâtiments : remise en état du paratonnerre de l'église, remplacement des batteries de secours de la salle polyvalente, l'installation de système de fermeture à badge à la salle polyvalente et à la Maison des Associations, remplacement d'un vélux à l'école et démoussage de la toiture... ainsi que la dernière cellule sanitaire prévue à la Brévenne,
- Les études liées à l'espace culturel,
- Les travaux de sécurisation et d'aménagement du hameau de la Brévenne.

Daniel Lombard souligne que l'ensemble de ces investissements seront réalisés sans avoir recours à l'emprunt, avec les seuls résultats antérieurs positifs.

Délibération n° 03/2023DE08 : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Pour tenir compte des postes de travail et des missions assurées, Madame le Maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet pour assurer les missions d'agent technique polyvalent.

Délibération n° 03/2023DE09 : Tableau des effectifs

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau des effectifs suivant :

Catégorie	Cadre d'Emploi	Effectif	Vacant/pourvu
A	Attaché territorial	2	1 pourvu/1 vacant
B	Rédacteur	1	vacant
C	Adjoint Administratif	2	pourvus
	TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	4	
C	Agent de maîtrise	2	pourvus
C	Adjoint technique	10	8 pourvus/2 vacants
	TOTAL FILIERE TECHNIQUE	11	
C	ATSEM	3	pourvus
	TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE	3	
C	Adjoint d'animation	5	4 pourvus/1 vacant
	TOTAL FILIERE ANIMATION	5	

Délibération n° 03/2023DE10 : Echange d'un chemin rural et d'une voie communale pour régularisation cadastrale

Suite aux délibérations 01/2023DE07 et 01/2023DE08 en date du 31 janvier 2023, Madame le Maire indique qu'il convient de terminer la procédure d'échange de terrains entre la Commune et Mr & Mme Roger Ray, destinée à régulariser l'emplacement du chemin public au lieu-dit Le Bergeron à Bessenay.

Concernant la portion de chemin rural, Madame le Maire indique au Conseil Municipal que, conformément à l'article L.161-10-2 du Code Rural :

- Un registre comportant les plans du dossier a été ouvert le 06 février 2023 et mis à disposition du public pour une durée de 33 jours, soit jusqu'au 10 mars 2023 ; aucune information ni remarque n'ont été déposées,
- L'information du public a été assurée par un avis affiché en mairie pendant toute la durée d'ouverture du registre ainsi que par une publication sur le site internet de la commune pour la même durée,
- Le pôle d'évaluation domaniale de Lyon a été consulté quant à la valeur des parcelles communales, objet de l'échange.
- L'échange respecte, pour le chemin créé, la largeur et la qualité environnementale, notamment au regard de la biodiversité, du chemin remplacé,
- La portion de terrain cédée à la commune sera incorporée de plein droit dans son réseau des chemins ruraux.

De fait, Madame le Maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, d'approuver ces échanges, portant pour partie sur un chemin rural et une voie communale, qui permettront d'assurer la continuité du chemin du Bergeron dans la mesure où il régularise une situation existante.

Délibération n° 03/2023DE11 : Convention UNAF APICité

L'UNAF, syndicat professionnel national de l'apiculture, a pour vocation d'œuvrer à la préservation du cheptel apicole français, plus généralement des pollinisateurs, au développement de l'apiculture et à la défense des apiculteurs. Dans cet objectif, elle a initié la création du label APICité dédié aux collectivités

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Bessenay est une collectivité reconnue pour son implication sur ces sujets et qu'elle a engagé des actions visant à améliorer l'environnement et l'habitat des pollinisateurs sur son territoire, lui permettant d'obtenir le label APICité assorti de 2 abeilles « démarche remarquable » lors du comité de labellisation de novembre 2022.

Afin de poursuivre cette démarche, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de labellisation proposée par l'UNAF.

Délibération n° 03/2023DE12 : Département, convention cadre relative à l'offre d'ingénierie publique dans le cadre de l'Agence Technique Départementale (ATD)

Madame le Maire propose au conseil municipal la signature d'une convention ayant pour objet de préciser les modalités administratives et financières des services d'assistance technique proposés par le Département, sachant que les champs d'intervention peuvent porter sur la voirie et l'aménagement de l'espace public, les bâtiments et la maîtrise de l'énergie et l'eau, l'assainissement et les cours d'eau et que les niveaux d'intervention peuvent relever du conseil, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de la maîtrise d'œuvre (MOE). Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de cette convention.

Corinne TULOUP quitte l'assemblée.

Autorisation d'urbanisme

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
BARBOSA Amélie	29 rue du Prado	Rénovation d'une grange attenante à la maison.	08/02/2023
BLANC Jean-Claude 104 Rte de la combe	Chemin de Ripan	Mise en place d'un bungalow sanitaire pour activité petite restauration.	10/02/2023
PAUTET Lucien Permis modificatif	6 imp.de la Combe	Suppression fenêtre et remplacement par un velux, ajout d'une terrasse, porte garage avec hublot	28/02/2023
MASSEY Daniel	3 rte de sain-bel	Aménagement et création d'appartements, modification des façades, suppression d'une toiture.	06/03/2023

CCPA L'ARBRESLE Permis d'aménager	Route des bancs de pierre	Réalisation d'un lotissement d'activité de 4 lots.	16/03/2023
SCI DES CHARMES DE BERNAY – DESFARGES Sandrine 95 Rte de Lyon	Bernay/ Impasse de Charme	Création de seulement 2 logements sur les 3 prévus. Places stationnement revues, ouvertures créées et modifiées	20/03/2023

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Eglise :
*Les travaux au sol du paratonnerre ont été réalisés ; les travaux aériens sont prévus début mai.
*Les services de la conservation des antiquités et objets d'art sont passés faire le récolement des objets classés de l'église. Quelques remarques relatives à l'entretien ont été formulées, tel que le nettoyage de la crypte, le traitement de pièces de bois contre les insectes xylophages...
- Installation de badges à la maison des associations et à la salle polyvalente : deux fabricants de clefs intelligentes ont été rencontrés. La commission bâtiment a visité un établissement équipé d'un tel dispositif sur une commune du Rhône, satisfaite de ce fonctionnement. Ce système apporte des solutions aux portes qui restent ouvertes, plus de problème de clés perdues car avec le système de badge nominatif, ce dernier sera obsolète à la déclaration de la perte.

O Manifestations

- Fleurs et Arts, le 13 mai : 10 auteurs sont inscrits et 20 artisans et horticulteurs. Une animation kamishibai est prévue pour les enfants. Il y aura également un stand CCPA composteur.
- Vogue : les forains ont été reçus pour que leurs caravanes soient délocalisées vers le terrain Eurena à l'occasion de la vogue.
- Rallye de Charbonnières : la réunion d'organisation a eu lieu. Les reconnaissances sont prévues le dimanche 16 avril de 8 h à 19 h et le mardi 18 avril de 9 h à 20 h. Le rallye passera sur la commune le 21 avril, les routes de Bibost et de Montrottier seront impactées. Le comité des fêtes tiendra une buvette à cette occasion.

O Informatique / Téléphonie

L'installation de la fibre et le remplacement des postes téléphoniques du secrétariat sont prévus pour début avril. Pour une meilleure organisation, chaque agent administratif aura une ligne directe et un standard automatique sera mis en place. De nouvelles plages horaires pour l'accueil téléphonique seront définies.

O CCAS

- Le logement d'urgence a été libéré et les personnes qui l'occupaient sont relogées à La Poste en attendant des nouvelles de la Préfecture.
- La Maison des Familles du Rhône organisera une intervention, à destination des seniors, dans le cadre de la prévention (prévention relative aux vols, arnaques...) le mercredi 31 mai de 14 h 30 à 16 h 30 au Trapèze. Il conviendra de s'inscrire au préalable pour participer. En deçà de 20 personnes, cette intervention sera annulée.

O Voirie

- Signalisation horizontale : les travaux commandés en 2022 viennent d'être réalisés, rue de la mairie, rue du commerce, place du marché... Au parc municipal, la signalisation a été repensée permettant de gagner 11 places supplémentaires.
- Travaux d'aménagement et de sécurisation du hameau de la Brévenne :
*Les travaux d'enfouissement des réseaux basses tension d'Enedis, Orange, SFR et de l'éclairage public sont prévus sur 510 m linéaires et débiteront courant mai. Les réseaux moyenne tension ne sont pas concernés par ces travaux. Neuf luminaires led seront posés et les ampoules de 20 luminaires existants seront remplacées par des leds.
*Une réunion organisée avec les habitants de la Brévenne pour une présentation du projet a eu lieu le lundi 06 mars 2023. Cette réunion nécessaire a été constructive. De nombreuses questions ont été posées et de nombreuses réponses apportées. Pour les questions restées en suspens, des réponses ont été adressées par courriel au collectif des riverains de la Brévenne.
Lors de la réunion, des problématiques liées à l'utilisation de la route du col ont été mises en exergue : problèmes d'incivilité, de poubelles, de stationnements anarchiques, de vitesse sur cette voie... Une nouvelle rencontre a donc été organisée avec les riverains de la route du Col uniquement. Une visite sur place sera organisée dans les prochains jours avec la police municipale pour voir les solutions concrètes qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer ces difficultés.
- Borne de recharge des véhicules électriques : sa mise en service est prévue d'ici fin Avril, les derniers raccordements sont en cours.

- Travaux de voirie CCPA : les travaux de canalisation des eaux de ruissellement au hameau de la Combe ont été réalisés. Des zones de croisement à Bernay vont être réalisées prochainement, une zone sera créée dans le même temps à la Combe.
- Du remblai a pu être récupéré à l'occasion de travaux d'enfouissement des réseaux, permettant la remise en état de certains chemins. Fabrice Piraud remercie vivement les entreprises Perret, Bailly de Sain Bel et Sogéa qui ont assuré gracieusement la mise en place de ce remblai.
- CCPA, étude mobilité : une étude est en cours ; elle prévoit notamment l'instauration d'une zone 30 sur l'ensemble de l'agglomération et l'ajout de passages piétons (route de Bibost, route de Lyon...). La CCPA pourrait prendre à sa charge 50 % du coût correspondant.

O Groupe de travail « économie d'énergie »

Le remplacement de l'éclairage par des leds à l'école les Echaras, école primaire et maternelle ainsi qu'à la cantine, est maintenant effectif pour ce qui semble être nécessaire et permettant de limiter la consommation d'énergie.

O Communication et Fleurissement

Communication :

*Le logiciel du panneau lumineux a été changé au profit d'une nouvelle version plus performante et plus facile d'utilisation.

*Les panneaux d'information dans les massifs devant le parc municipal ont été livrés et devaient être installés début avril.

Fleurissement :

*La commission attend la décision globale au niveau départemental concernant l'utilisation de l'eau pour déterminer si les fleurs annuelles seront, ou non, commandées et plantées cette année.

*Des projets d'aménagement sont prévus au parc municipal pour organiser un coin pique-nique et randonneur. D'autres aménagements sont aussi en projet au niveau de la place neuve.

Un bouquet de fleurs en bois est en réflexion pour une installation dans la jardinière derrière les massifs nouvellement réaménagés devant le parc municipal. L'occasion pour les bénévoles de fabriquer de A à Z cet élément qui fait suite aux réflexions menées par la commission à l'automne dernier.

*La sécurité en haut des escaliers sur l'aire de jeux du parc municipal est en attente de nouveaux devis.

O Santé

Le groupe de travail santé, en raison du départ prévu fin mai du Dr Michel D'Autryve et à l'absence de dentistes, relance ses recherches de médecins et dentistes. Une réunion avait été proposée à l'ensemble des habitants intéressés pour intégrer ce groupe de travail, qui invite par ailleurs les administrés qui liront ce compte-rendu à ne pas hésiter à contacter la mairie s'ils ont des pistes ou des idées pour avancer sur ces recherches.

Le groupe de travail santé recherche également un grand local car les dentistes ont besoin de 150 à 200 m2.

O Urbanisme

- Modification n°3 du PLU : En collaboration avec le bureau d'études l'Arue, des réponses photographiques sont apportées aux demandes des services de l'état pour avancer sur ce projet de modification. Cette étape a permis de rencontrer tous les propriétaires et donc d'échanger sur leurs souhaits quant à l'évolution de leurs bâtiments.
- Déclaration de projet n°4 : Les premières esquisses relatives à l'aménagement ont été présentées au conseil municipal.
- Autorisation d'urbanisme : A l'issue des travaux réalisés suite à une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...), la police municipale se rend désormais sur les lieux pour vérifier la conformité des travaux et ainsi pouvoir délivrer l'attestation correspondante. En cas de non-conformité des travaux par rapport à la déclaration initiale, un procès-verbal est établi pour une remise en conformité.

O Culture

- La commission a assisté à un spectacle à Saint Germain Nuelles, commune de la strate de Bessenay, qui a mis en place une saison culturelle. Une attachée culturelle et de nombreux bénévoles se chargent de cette saison culturelle, l'organisation prenant beaucoup de temps.
- **Vendredi 07 avril à 17 h au Trapèze** : conte à destination de l'ensemble des habitants à partir de 4 ans, organisé dans le cadre de la nuit du Conte.
- Samedi 17 Juin, la nuit du conte aura lieu aux carrières de Glay.
- Une exposition sur le procès Barbie aura lieu à la bibliothèque **du 13 au 30 juin** ; le vernissage est prévu **le samedi 17 juin**.
- La conférence sur l'électricité a rencontré un vif succès ; deux nouvelles conférences auront lieu à l'automne, l'une sur l'histoire de la monnaie et une seconde sur un thème restant à définir. La bibliothèque devrait pérenniser ce type d'événement à raison de 4 fois par an.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Conseil d'école Les Echaras le 21 février : une classe devrait fermer à la rentrée prochaine. Un courrier a été adressé à l'inspectrice d'académie pour défendre le maintien de cette classe. Le nombre d'élèves manquant est toutefois trop important pour éviter cette fermeture.
- Une classe délocalisée de l'IME sera accueillie à l'école Les Echaras, dans une salle dédiée à ce groupe, à compter de la rentrée prochaine. L'intégration se fera très progressivement avec 4 ou 5 élèves et 2 ou 3 encadrants.
- Echange Les Echaras – Ladakh : 20 enfants et 10 adultes ladakhi seront accueillis à compter du lundi 17 jusqu'au mercredi 26 avril. Différentes animations sont organisées à leur attention : visite d'une exploitation laitière, d'une exploitation arboricole, de la boulangerie Pain... Un spectacle de danses et chants locaux sera assuré par les enfants ladakhi le lundi 24 avril, à la salle polyvalente.
- Conseil d'école Les Trois Collines : Un chantier jeunes pourrait être organisé au niveau de l'école des trois collines à l'occasion des vacances de la Toussaint.
- Accueil Collectif des Mineurs : la révision des tarifs sera inscrite à l'ordre du jour du conseil de mai.
- Les Griottes : la commission d'attribution des places pour la rentrée de septembre aura lieu prochainement, avec un représentant du conseil municipal.
- Grain de Sel : l'assemblée générale a eu lieu le jeudi 23 mars. Depuis leur installation salle rue du Nord, l'effectif a bien progressé, passant de 2 à 6 enfants accueillis.
- Chantier jeunes : la réalisation d'une fresque murale rue du Nord est prévue du 17 au 21 avril par un groupe de jeunes encadrés par une artiste peintre.

O Agriculture

- Vendredi 31 mars, la commission agriculture, aidée de nombreux bénévoles, organise une journée atelier autour du monde de l'abeille à l'école Les Echaras. 200 enfants seront reçus autour de 4 ateliers. L'école des trois collines serait également intéressée pour accueillir ces animations, qui leur seront donc proposées à une date restant à définir.
- Samedi 1^{er} avril : matinée événement autour de l'abeille.

O Vie économique

- Marché du jeudi : un poissonnier est présent sur le marché du jeudi, à l'essai car il vient de l'Isère. Si l'essai est concluant, il pourrait devenir pérenne.
- Le marché du vendredi reprend le 07 avril avec 5 forains : légumes, miel, œufs, pâtisserie et plats traiteur maison seront proposés.

La séance est levée à 22 h 45. **Prochain conseil municipal le mardi 09 mai 2023 à 19 h 30.**

Expression des élus

Liste Bessenay Horizon 2025

Retours mitigés à mi-mandat :

Je tiens à rappeler les sujets structurants sur lesquels je suis intervenu dans l'action municipale depuis 2020. Sur la création des tennis couverts portée par la CCPA, j'ai sollicité un débat public quant à l'opportunité d'une telle installation sur le terrain de l'ancienne usine Chambe Eurena.

Il en a été de même sur le projet de construction d'un espace culturel, notamment au regard de l'utilisation des sols et de la continuité avec les logements déjà construits rue de Beauzac.

Malheureusement sur ces deux projets, je n'ai pas été entendu.

Par ailleurs, je m'interroge sur la ligne directrice de l'action municipale qu'il s'agisse des procédures relatives au Plan Local d'Urbanisme mais aussi sur les attermolements relatifs au projet d'espace culturel.

Concernant la modification n°3, dévoilée au cours de l'été 2022 et portant sur l'aménagement de bâtiments dispersés, il apparaît désormais que celle-ci a été proposée dans l'impréparation ; l'enquête publique annoncée pour la fin 2022 n'a pas encore vu le jour.

Mais on parle déjà de l'ouverture à l'urbanisation de la propriété Chireix, à l'angle de la rue du commerce et de la rue Marcel Roux.

Dans le même temps, le devenir de la propriété BERNARD a été confié à EPORA sans beaucoup de transparence.

Concernant le projet « espace culturel » présenté aux associations, et non à l'ensemble des bessenois et bessenoises, il constitue une véritable arlésienne de l'action municipale. Ainsi, il a été évoqué au fil du temps d'y substituer une salle de sport puis de réaliser une extension de la salle polyvalente pour enfin revenir à une salle culturelle, le tout sans jamais envisager l'évolution du site actuel du Prado.

C'est pourquoi je continuerai à promouvoir l'action initiée en 2020 au sein du conseil municipal pour vous proposer une vision alternative.

Jacques Maligeay

Infos Mairie

O Inscriptions à l'école des Echaras de Bessenay

Pour les enfants nés en 2020 et avant : Nous pouvons pré-inscrire les enfants nés entre janvier et septembre 2021 mais les inscriptions définitives se feront sous réserve des places disponibles par ordre d'ancienneté dans l'année.

Les inscriptions à l'école primaire (classes maternelles + classes élémentaires) auront lieu, de préférence sans rendez-vous, les :

Mardi 2 mai, mardi 9 mai, lundi 15 mai et mardi 16 mai
de 8 H 40 à 11 H 30 et de 13 H 40 à 18 H 30

Ou sur rendez-vous par mail : ce.0693895j@ac-lyon.fr ou par téléphone au 04.74.70.85.45 (pendant les horaires d'inscription).

Prévoir une quinzaine de minutes et se munir des documents suivants :

- Livret de famille ;
- Carnet de santé (ou photocopie) à jour des vaccinations obligatoires ou certificat médical de contre-indication à ces vaccinations ;
- Justificatif de domicile indiquant l'adresse de la famille à Bessenay ;
- Certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants déjà scolarisés.

NB : Les enfants déjà scolarisés à l'école *Les Echaras* n'ont pas besoin d'être réinscrits y compris les enfants de GS qui passent automatiquement en CP ou les enfants de TPS qui passent en PS.

O Echange école Les Echaras – Ladakh : Bessenay est en train de vivre une expérience unique !

L'école de Bessenay « Les Echaras » et l'association « Tisser la paix » ont donné vie à un projet d'échange culturel. En effet, du lundi 17 avril au mercredi 26 avril, elles donnent la chance unique aux habitants de notre commune d'accueillir un groupe de 30 personnes venant d'une région de l'Inde appelée le Ladakh. Nos hôtes viennent du village de Shara situé à 5 177m d'altitude dans une vallée de l'Himalaya. Il s'agit de 20 enfants de 8 à 14 ans accompagnés de 10 adultes (professeures, directrice d'école, interprète, vidéo cinéaste, musiciens et officiels du conseil de la région) qui sont tous hébergés chaleureusement par les habitants de Bessenay.

Le groupe va participer à des activités de découverte organisées par des parents d'élèves ainsi qu'à des cours à l'école. Le temps passé avec les familles d'accueil sera très riche d'échanges lors des soirées et du weekend. Ce groupe arrive en France pour 6 semaines grâce à Christiane Mordelet, organisatrice d'échanges culturels scolaires depuis des dizaines d'années. Bessenay est leur première terre d'accueil, ils partiront ensuite vers Chamonix.

Merci à tous ceux qui ont soutenu et aidé ce projet à voir le jour.

Un autre groupe de 14 enfants venant de Mongolie est accueilli au même moment à Brussieu.

Ne manquez pas leur **spectacle le lundi 24 avril à 19h30** qui aura lieu à la salle Jean Guilloud de Bessenay. Il y aura une partie du spectacle avec les enfants du Ladakh, un entracte et une autre partie avec ceux de Mongolie. Les entrées de ce spectacle, ainsi que les ventes lors de l'entracte, seront au profit de l'association « **TISSER LA PAIX** » afin de financer ce voyage.

Les billets seront en vente sur place, venez et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Et une la cagnotte Leetchi commune à tous les lieux d'accueil permet de soutenir le projet :

<https://www.leetchi.com/c/du-ladakh-et-de-la-mongolie-au-quart-sud-est-de-la-france-echange-scolaire>

Infos Associations

O Conscrits de la classe en 4, 2024 c'est demain !

Pour les nouveaux arrivants des 10 dernières années, les classes en 4 représentent l'ensemble des personnes nées avec une année finissant en 4 (2014, 2004, 1994, 1984, 1974, 1964, 1954, 1944, ...)

Retenez la date du 7 avril à 20h30 à la salle rue du Nord

Le nouveau bureau de la classe en 4 vous convie à sa première réunion pour organiser les classes.

Notre première mobilisation aura lieu le 29 avril 2023 pour aider les Classes en 3 dans la réussite de leur événement.

Vous pouvez nous contacter par mail classeesen4bessenay@gmail.com ou via Romain DESPRES, notre président au 06.80.35.64.57, pour de plus amples informations ou si vous ne pouvez pas venir et que vous souhaitez être membre actif.

Les 4, venez nombreux !!!!!

O Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement

***Créer un Refuge LPO :** Une rencontre des propriétaires de Refuge LPO de Bessenay aura lieu le samedi 22 avril 2023 de 10h à 12h à La Yourte, 15 route de Sudieu à Bessenay.

Réunion découverte ouverte à toutes et à tous.

contact : fernand.beron@orange.fr

***Semaines de l'Environnement 2023 : Conférence sur "L'ARBRE"**

mardi 23 mai 2023 à 20h30 au Trapèze

mardi 6 juin 2023 à 20h à La Yourte (places limitées à 50)

***Inauguration du Refuge LPO du Pré du Lavoir**

samedi 10 juin 2023 à 10 heures sur le site City Stade, en présence des responsables LPO Rhône.

contact : fernand.beron@orange.fr

***Concours de belote Alarme :**

Après la crise du COVID-19 notre action en faveur de la recherche médicale et plus particulièrement sur la moelle épinière (au profit des personnes paralysées) suite accidents (automobile, accidents du travail, accidents du sport...) a repris avec le concours de la Municipalité, des Amis du Patrimoine et de l'Environnement, de la société de chasse, du syndicat agricole, de Groupama et du club des Cerisiers Blancs. Ce 26 mars, 88 doublettes se sont affrontées avec des concurrents venus essentiellement du RHONE et de la LOIRE. Cette année plus de 1300 € seront prochainement remis à l'Association ALARME (soit plus de 10 000 € depuis 2007) pour poursuivre les études cliniques entreprises avec les professeurs COURTINE et... pour la première fois l'association NEUROGEL qui travaille sur une thérapie spécifique avec des résultats prometteurs selon le niveau des lésions, l'âge des patients, la gravité des lésions et l'ancienneté des lésions était présente. Merci à tous les bénévoles de Bessenay et à notre sponsor (Garage CHAVEROT-ROUSSET) qui se sont investis dans cette opération.

Infos diverses

O Vie des familles

- Alain, Nelly, Patrice et leur famille vous remercie pour votre présence, vos marques d'attention et vos pensées chaleureuses pour le décès de Michelle GRANGE.
- La famille SUBRIN tient à remercier les nombreuses personnes qui ont partagé leur peine lors des funérailles de Julia SUBRIN.
- Madame Josiane Klein, ses enfants, et ses petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie que vous avez témoignées lors du décès de Robert KLEIN, vous remercient d'avoir partagé leur peine par votre présence et vos messages d'amitié.
- Les familles Volay et Philys remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de André Volay.

O Vie locale

- Le Docteur D'Autryve vous confirme qu'il cessera son activité le 26 mai 2023. Il serait heureux de retrouver ses patients, amis et bessenais sur la place le **27 mai à 11h** autour d'un verre bien mérité.
- **Nouveau à Bessenay :**
Présence d'un poissonnier sur votre marché du jeudi.

AGENDA

Avril/ Mai 2023

Date	Évènement	Organisateur
Lundi 10 avril	But d'honneur et challenge Roger Chapus	Boule Amicale Bessenoise
Dimanche 16 avril	Randonnée des Cerisiers Blancs	Comité des Jeunes
Samedi 29 avril	Fête des Classes en 3	Classes en 3
Lundi 8 mai	Cérémonie du 8 mai	Municipalité
Lundi 8 mai	Concours de boules	Boule Amicale Bessenoise
Samedi 13 mai	Concert	Béchamel
Samedi 13 mai	Animation Fleurs et Arts	Municipalité
Mardi 23 mai	Concours de Boules	Boule Amicale Vétérans
Vendredi 26 & samedi 27 mai	Tournoi foot	Sporting Club des Bigarreaux
Samedi 27 mai	Soirée	Conseil des Parents d'Elèves
Lundi 29 mai	Concours de boules : Challenge des commerçants et artisans	Boule Amicale Bessenoise

Annulation : soirée Comité des Fêtes gala confrérie du 14 avril

Report : Comité des Fêtes mâchon du 13 mai, reporté au samedi 3 juin avec conférence de presse Eh Cherry Festival



Des actions simples pour protéger les abeilles

- Planter des arbustes et des fleurs mellifères pour favoriser la biodiversité en favorisant la floraison au fil des saisons,
 - Laisser les « herbes indésirables »
 - Proposer des habitats et de l'eau aux abeilles: hôtels ou des abris à insectes
 - Limiter la tonte
 - Favoriser le trèfle et le pissenlit
 - Traiter les végétaux grâce à des substances les plus naturelles possibles
- A savoir : Les fleurs du potager sont également source de pollen et de nectar

Testez vos connaissances !

Les abeilles n'aiment pas quelle couleur ?

Le noir, ce dernier accumule par ailleurs la chaleur, il est donc impensable de peindre l'extérieur de la ruche de cette couleur.

Quelle sont les couleurs préférées des abeilles ?

Les couleurs qui les attirent le plus les abeilles sont le violet, le bleu, le jaune
Les ruches sont d'ailleurs souvent peintes dans ces tons

Attention au frelon asiatique !

Depuis 2016, le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante.

Le frelon asiatique chasse les abeilles pour nourrir ses larves et satisfaire les besoins en protéines nécessaires à la croissance de sa colonie. Les dégâts sur les ruches s'effectuent par le prélèvement direct d'abeilles, mais aussi et surtout, par le stress et l'affaiblissement progressif que leur présence continue induit sur les abeilles.



APICITE et le monde des abeilles (suite)



L'importance des abeilles

35 % de nos ressources alimentaires dépendent des insectes et à 80 % des abeilles. À travers la pollinisation des plantes, **les abeilles favorisent la production agricole qui assure la sécurité alimentaire**, et à travers leurs produits à haute valeur nutritive (miel, gelée royale, pollen, etc.), la sécurité nutritionnelle de la population.

La disparition des abeilles et des autres insectes pollinisateurs aurait un impact catastrophique sur l'agriculture mondiale : il diminuerait la production agricole et augmenterait les prix de l'alimentation, aggravant la crise alimentaire mondiale.

Pourquoi les abeilles sont en danger ?

- Les pratiques agricoles intensives,
- La monoculture,
- Le recours aux pesticides,
- Le changement d'affectation des terres
- Le changement climatique
- Les frelons asiatiques tuent chaque année des ruches entières.

Ce sont les principales menaces pesant sur les abeilles et les autres pollinisateurs.

Plantez des arbustes et des fleurs mellifères !



Arbustes

Aubépine, oranger du Mexique, chèvrefeuille, laurier tin, cotoneaster, viorne d'obier, lilas des indes, weigelia, cornouiller mâle, forsythia ...

Fleurs

Lavande, thym, jacinthe, sauge, capucine, lys, cosmos, oeillet, agapanthe, dahlia, lobelia, begonia, aster, souci des champs, zinnia, mufler, lierre, sarrasin, renoncule des champs, crocus, géranium, marguerite, myosotis, tournesol, trèfle, moutarde, pissenlit, bruyère ...



Les 3 photos gagnantes du concours du 1er avril

1ère Marina BLANC



(144 votants)



**2ème Elena
VINCENT-DUFOUR**



3ème Bruno FLODROPS



Conception, impression, diffusion : mairie de Bessenay